



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction Minimale

Val-de-Travers – Travers – BF 2720 – Crêt Pellaton

Description de l'ouvrage : Construction d'une nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec mât, système technique et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / CRPE

Affectation parcelle : Zone agricole

Requérant(s) : Swisscom (Suisse) SA, Perriard Sébastien, Route des Arsenaux 41, 1701

Auteur des plans : Cablex AG, Suter Marc, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen

SATAC : 116947

Décision spéciale : Art. 24 LAT ; Distance à la forêt

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **06 mai 2024**.

Val-de-Travers, le 05 avril 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

Construction d'une nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec mât, système technique et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / CRPE

